

Déclaration d'accessibilité

Tessi Informatique s'engage à rendre le site internet www.legalinfo.fr (ci-après le « Site ») accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, elle met en œuvre un plan d'actions pluriannuel 2025-2027. Ce plan d'actions est en cours de rédaction et sera publié prochainement.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à www.legalinfo.fr

État de conformité

Aucun audit de conformité n'a encore été effectué.

www.legalinfo.fr est non-conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) version 4.1.

Un audit de conformité est bien planifié et l'état de conformité sera mis à jour une fois le résultat connu.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse svp-ti@tessi.fr pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du Site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
 - Défenseur des droits
 - Libre réponse 71120
 - 75342 Paris CEDEX 07